

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2016-04-04 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil municipal le 4<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2016 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers: Rachel Laflamme, Lina Lacharité, Denis Laroche, François Parenteau et Roger Tessier

Le conseiller Luc Bessette est présent à partir de 20:30 heures.

Lyne Tessier, directrice générale adjointe & secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

**(16-04-71) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté avec l'ajout du sujet suivant :

4b- Dépôt du rapport financier 2015 et du rapport du vérificateur.

**(16-04-72) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7e jour du mois de mars 2016 soit accepté tel que rédigé.

**(16-04-73) APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois d'avril 2016 soient acceptés et payés.

Les dépenses incompressibles, les dépenses autorisées par le conseil et les dépenses autorisées selon la délégation à la secrétaire-trésorière totalisent la somme de 52 913.55\$.

Une copie de la liste a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 366**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière selon le règlement numéro 366.

Les dépenses autorisées totalisent une somme de 9 487.97\$.

Une copie de la liste a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur produits par Deloitte s.e.n.c.r.l., comptables agréés pour l'année 2015, conformément à l'article 176.1 du Code municipal ont été déposés à la séance ordinaire du 4 avril 2016. Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité.

### **(16-04-74) NETTOYAGE DES FOURNAISES À L'HUILE**

CONSIDÉRANT que les fournaises à l'huile, situées au garage municipal, à l'église et à l'école primaire doivent être vérifiées à chaque année pour une mise au point;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre fasse vérifier ses trois fournaises à l'huile et prenne le plan d'entretien de la compagnie « 2846-2042 Québec Inc., Richard Lacharité Chauffage » au coût de neuf cent cinquante et un dollars et quatre-vingt-deux cents (951.82\$) incluant les taxes;

Qu'une somme de neuf cent cinquante-deux dollars (952.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-320-00-632), (02-701-24-632) et (02-702-90-632).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(16-04-75) MANDAT INGÉNIEUR/ TRAVAUX ROUTE O'BRIEN**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit mandater un ingénieur pour les travaux sur la route O'Brien;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de WSP Canada Inc. datée du 30 mars 2016 ;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la municipalité mandate la firme WSP Canada Inc et accepte l'offre de services professionnels pour les travaux de pulvérisation et de pavage sur la route O'Brien (partie) au montant de six mille huit cent cinquante dollars (6 850.\$) plus taxes;

Qu'une somme de sept mille huit cent quatre-vingts dollars (7 880.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-76) DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES/ PAVAGE ROUTE  
O'BRIEN**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre doit demander des soumissions publiques relatives aux travaux de pulvérisation et de pavage sur la route O'Brien ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre demande des soumissions par voie publique relativement aux travaux de pulvérisation et de pavage sur la route O'Brien;

Que la demande de soumissions soit publiée dans le site internet SEAO et dans le journal l'Express de Drummondville ;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à déterminer la date d'ouverture des soumissions;

Que les dépenses reliées à la publication soient prises dans le poste budgétaire (02-130-00-341).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-77) DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR INVITATION / RAPIÉÇAGE  
D'ASPHALTE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre doit demander des soumissions par voie d'invitation au moins à deux entrepreneurs pour l'exécution de travaux de rapiéçage d'asphalte mécanisés dans la municipalité;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre demande des soumissions par voie d'invitation relativement à l'exécution de travaux de rapiéçage d'asphalte mécanisés;

Que ces soumissions soient remises au bureau de la Municipalité de Lefebvre au plus tard le 27 avril 2016 à 11:00 heures. Elles seront ouvertes publiquement le 27 avril 2016 au bureau municipal de Lefebvre à 11:05 heures, situé au 186, 10e rang, Lefebvre (Québec) J0H 2C0.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-78) COUPAGE DE BRANCHES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au coupage de branches le long de certains chemins municipaux afin de diminuer les risques d'accidents;

CONSIDÉRANT qu'il est important de couper ces branches pour un meilleur égouttement des chemins et afin de conserver la municipalité propre;

CONSIDÉRANT l'offre de service des « Entreprises Alain Bélanger et fils Inc.» pour le coupage des branches, soit un prix pour la débroussailleuse 25 pieds au

taux horaire de 85.\$ / heure et la débroussailleuse 35 pieds au taux horaire de 105.\$/heure;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre engage "Les Entreprises Alain Bélanger et fils Inc." pour l'exécution des travaux de coupage de branches avec 2 faucheuses à mat télescopique, le long de certains chemins municipaux au taux horaire de quatre-vingt-cinq dollars (85.\$/heure) et cent cinq dollars (105.\$/heure) plus taxes;

Qu'une somme de cinq mille dollars (5 000.\$) soit allouée relativement à ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-01-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(16-04-79) RÉPARATION DES FISSURES AVEC SCELLANT / ROUTE O'BRIEN**

CONSIDÉRANT que le pavage fait en 2012 sur une partie de la route O'Brien s'est fissuré à plusieurs endroits;

CONSIDÉRANT que les fissures doivent être scellées;

CONSIDÉRANT l'offre de service de « Entreprise A. Dauphinois » pour la réparation des fissures sur la route O'Brien;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre engage «Entreprise A. Dauphinois » pour exécuter les travaux de réparation des fissures sur la route O'Brien, comprenant 1 257 verges à 2.15\$/verge tel que dans son offre de service #971402 au montant de 2 702.55\$ plus taxes;

Qu'une somme de trois mille cent dix dollars (3 110.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-320-00-649).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(16-04-80) TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS**

CONSIDÉRANT que certains fossés de chemin dans la municipalité doivent être nettoyés, selon les recommandations et les priorités de l'employé de voirie ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr.» effectue les travaux de nettoyage de fossés avec une pelle mécanique au taux de 135.\$ de l'heure plus taxes selon les priorités de l'inspecteur municipal et le budget alloué pour ces travaux;

Que « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr.» transporte la terre avec ses camions au taux horaire établi par le Ministère des Transports du Québec, soit 76.28\$ de l'heure plus taxes;

Qu'une somme de dix mille cinq cents dollars (10 500.\$) soit allouée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-02-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-81) PRIORITÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit établir une liste des travaux routiers prioritaires dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local pour l'année 2016;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité de Lefebvre de déterminer ses priorités dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local comme suit :

- Rechargement 8<sup>e</sup> rang (partie)
- Rechargement 11<sup>e</sup> rang Ouest (partie)
- Rechargement 12<sup>e</sup> rang (partie)
- Rechargement Route Caya (partie)
- Rechargement Route Danby (partie).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-82) SOCAN/ SPECTACLE STEVE VEILLEUX**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre s'est engagée à assumer les frais de droits d'auteur (SOCAN) lors du spectacle de Steve Veilleux;

CONSIDÉRANT que les droits par concert sont de 3% des recettes brutes des ventes de billets;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RESOLU que le Conseil municipal de Lefebvre autorise la secrétaire-trésorière à compléter les documents de la SOCAN et à faire le paiement des droits d'auteur suite au spectacle de Steve Veilleux :

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de 200.\$, pris dans le poste budgétaire (02-701-92-990) et affecté dans le poste budgétaire (02-701-93-990) :

(02-701-93-990) 200.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-92-990)

Qu'une somme de deux cent vingt dollars (220.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-701-92-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-83) DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE/TOUR CIBC  
CHARLES BRUNEAU**

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) demande l'autorisation de traverser la municipalité le 7 juillet 2016, à l'occasion de l'activité de collecte de fonds TOUR CIBC Charles-Bruneau pour les enfants atteints de cancer;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RESOLU que la Municipalité de Lefebvre autorise les cyclistes qui participeront à la collecte de fonds TOUR CIBC Charles-Bruneau ainsi que la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) à circuler sur les routes de notre territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-84) DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE / ASSOCIATION  
CYCLISTE DES VÉTÉRANS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la demande de l'Association Cycliste des Vétérans du Québec (ACVQ) de pouvoir circuler sur la route Ployart de la municipalité le 13 août 2016 afin d'organiser un événement de course cycliste;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RESOLU que la Municipalité de Lefebvre autorise les cyclistes qui participeront à l'évènement du 13 août prochain organisé par l'Association Cycliste des Vétérans du Québec (ACVQ) à circuler sur la route Ployart de notre territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(16-04-85) FÊTE NATIONALE 2016- DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE  
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES AU  
CENTRE-DU-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la demande d'un don de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) pour la reconnaissance envers les bénévoles;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre donne un montant de cent dollars (100.\$) comme commandite pour le programme de reconnaissance des bénévoles au Centre-du-Québec à SSJBCQ;

IL est également résolu que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de 100.\$ à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ), pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(16-04-86) COGESAF : ADHÉSION 2016-2017**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre fait partie du bassin versant de la rivière Saint-François ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) sollicite la Municipalité de Lefebvre pour une contribution annuelle d'un montant de cinquante dollars (50.\$) comme reconnaissance de partenariat et engagement moral;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par la Municipalité de Lefebvre de verser une contribution de cinquante dollars (50.\$) au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF);

Que Monsieur Roger Tessier, conseiller, soit nommé comme le délégué de la Municipalité de Lefebvre;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à «COGESAF» au montant de 50.\$, pris dans le poste budgétaire (02-130-00-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(16-04-87) NOM DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre a lancé un concours afin de trouver un nom au nouveau centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre a reçu plusieurs suggestions de nom;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RESOLU par le Conseil municipal de Lefebvre de retenir la suggestion **Carrefour Lefebvre** pour le nouveau nom du centre multifonctionnel;

Qu'une paire de billets pour le spectacle de Steve Veilleux soit remise à Monsieur André Tessier pour la proposition du nom retenu **Carrefour Lefebvre**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **Spectacle Steve Veilleux**

Le conseil autorise Mme Lyne St-Onge a créé un évènement facebook pour le spectacle de Steve Veilleux comme publicité.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Fête nationale 2016: Le conseil autorise Mme Lyne St-Onge a créé une page facebook pour la Fête nationale 2016 à Lefebvre.

## **CORRESPONDANCES AUX ARCHIVES**

- MRC de Drummond : Avis public
- MRC de Drummond : Règlements uniformisés
- Ministère de la Sécurité publique : Regroupement des services de sécurité incendie
- RGMR Bas St-François : procès du 29 mars 2016

## **(16-04-88) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par la conseillère Lina Lacharité et appuyée par le conseiller Luc Bessette à 21:10 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé : \_\_\_\_\_  
Lyne Tessier, directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe